



LA GAZETTE DE LA BIODIVERSITÉ



LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE

MARS 2025 • NUMÉRO 13

"A vos agendas"



Jeudi 10 Avril à 14h: Sortie "Oiseaux des jardins" au départ de la médiathèque de Saint-Yvi
(Réservations auprès des offices de tourisme)

Vendredi 16 & Samedi 17 Mai : Fête de la nature

Diffusion d'un documentaire, conférence, balade naturaliste, temps de rencontre et d'échange autour d'un goûter *(Le programme complet vous sera adressé prochainement)*



Les experts de l'**Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)** placent désormais le Hérisson d'Europe dans la catégorie **des espèces quasi menacées de disparition.**

Jusqu'à 50 % de déclin dans certaines régions !

Ce changement inquiétant est lié à l'important déclin des populations, que les scientifiques ont désormais la capacité de chiffrer.

Les causes de cette régression sont multiples mais tiennent essentiellement à la **disparition des haies et des prairies**, à la **contamination des écosystèmes** par les biocides agricoles, au **broyage de bords de route** et à la **mortalité routière**.

Comment agir en faveur du hérisson ?

Aujourd'hui, les hérissons péri-urbains sont parmi ceux qui s'en sortent le mieux. Pour les aider, il suffit de **laisser un petit coin sauvage au jardin**, de **ne pas broyer la végétation sous les haies** ornementales où les hérissons font leur nid, de **faire un potager bio** et de **garantir un petit passage entre jardins mitoyens**.

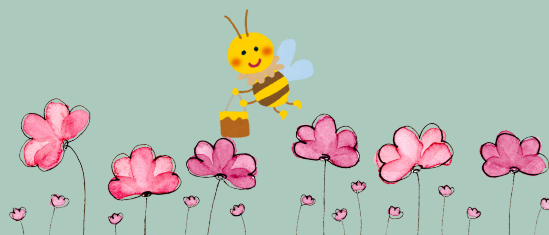


A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie,

L'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet.

Les plantes démarrent également leurs floraisons et elles sont très importantes pour les pollinisateurs car, indigènes et supportant des températures basses, riches d'un nectar de qualité qui recharge les batteries des pollinisateurs.

Une tonte modérée sera appréciée.



Une parcelle vient de se libérer dans **les jardins partagés de Kerveil**, elle est **disponible à la location !**

Le terrain délimité (d'environ 140 m²) possède un **abri de jardin avec un récupérateur d'eau**.

Si vous voulez jardiner au grand air n'hésitez pas !

Contact : ccas@saint-yvi.bzh ou 06 77 01 01 58

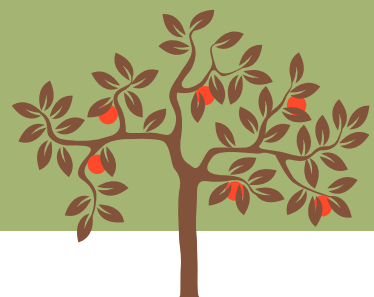
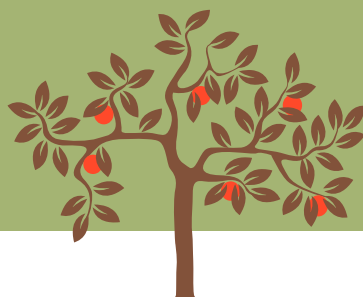
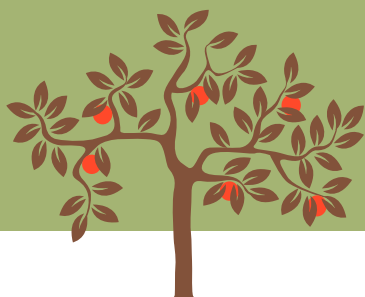
Plantation de 36 arbres fruitiers



Situés sur la parcelle non cultivée des jardins partagés de Kerveil, ces arbres permettront la **préservation de la flore, des fleurs et des abeilles** dans le cadre de la Biodiversité Communale mais aussi la **production de fruits** qui seront distribués aux **bénéficiaires des Banques alimentaires**.

Les premiers fruits (pommiers, poiriers et pruniers en **provenance de la Ferme de Canopée de Guengat**) devraient **voir le jour d'ici 4/5 ans**.

Chantier de plantation effectué par **les jeunes de l'Espace Jeunes** aidés par **les élèves de la MFR d'Elliant** en collaboration avec **les services techniques** de la Commune et **l'association "On y est" de Pont-Croix**.



ZOOM SUR ... Les bocages



Le bocage est un **paysage agricole** composé d'une mosaïque de prairies et de cultures de tailles et formes variables, délimitée par des haies, avec ou sans talus. Il joue un **rôle hydraulique primordial, limite l'érosion des sols**, et il représente un **réservoir de biodiversité inestimable**.

En lien avec les agriculteurs, Concarneau Cornouaille Agglomération (**CCA**) et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (**CCPF**) se sont engagées dans une opération de **réhabilitation du bocage** sur la période 2023-2027.

Ce programme se définit autour de **quatre axes de travail** :

Planter (créer de nouveaux linéaires de haies, sur talus ou à plat. Restaurer les linéaires dégradés, en replantant sur les vieux talus, ou en remplaçant les arbres abîmés),

Gérer (inciter à adopter de bonnes pratiques de gestion, au pied de l'arbre, et sans mécanisation),

Valoriser (promouvoir un débouché pour le bois bocager pour sa valeur énergétique, le paillage, le bois d'œuvre)

Protéger (préserver l'existant via les documents d'urbanisme).

INDICE #1

Je vole et je suis discret



Bouvreuil Pivoine

INDICE #2

Le mâle se distingue par ses joues, sa poitrine et son ventre rouge rosé.

La femelle arbore une poitrine plus terne, gris-orangé ou beige



**Envoyez
vos observations à
abc@saint-yvi.bzh**

*(date, lieu précis et
photo de l'animal ou
des indices)*

Où me trouver ?

Je fréquente surtout les milieux boisés, avec une prédilection pour les bois d'arbres à feuilles caduques, les fourrés et les bosquets. Je visite aussi régulièrement les parcs, jardins, haies et buissons et les vergers en hiver et au printemps,

Le saviez-vous ?

C'est une espèce intégralement protégée dont la population est en déclin.